

## **La demande de règles fixées par l'Etat pour la rémunération des dirigeants se fait moins pressante**

**Le sondage représentatif sur les salaires des dirigeants montre que l'intérêt de la population suisse pour ce thème est élevé et constant depuis le début de la série de sondages en 2010. L'exigence d'une réglementation de l'Etat a diminué : la majorité mise sur un contrôle par les actionnaires. 70% des personnes interrogées se prononcent en faveur d'un plafonnement des salaires, la fourchette étant cependant énorme. La majorité prône toujours la mise en place d'un salaire lié aux résultats, bien que près de la moitié des personnes interrogées doutent de la mesurabilité des performances. Pour la première fois cette année, des questions portaient sur le rôle des Conseils d'administration dans la mise en œuvre de l'initiative Minder pour des modèles de rémunération équitables. La désillusion semble de mise.**

**Zurich/Genève, 27 août 2014.** Pour la cinquième fois consécutive, la société de conseil spécialisée dans les questions de rémunération hkp Schweiz AG a chargé l'institut d'études de marché Demoscope de réaliser une enquête représentative auprès de la population suisse. Celle-ci indique que l'intérêt de la population helvétique pour les salaires des dirigeants est toujours aussi élevé, 54% se disant intéressés par ce sujet (contre 55% en 2013 et 2012, 53% en 2011 et 60% en 2010). Comme les années précédentes, la perception est différente selon les générations : les jeunes se préoccupent peu des salaires des dirigeants tandis que les plus de 55 ans s'y intéressent grandement. L'expert en rémunération Stephan Hostettler commente : «Les résultats montrent qu'il sera toujours difficile de discuter objectivement des salaires des dirigeants en raison des composantes émotionnelles. Il est moins question d'argent que de reconnaissance.»

### **La responsabilité des actionnaires**

L'intérêt des personnes interrogées pour ce thème a peu évolué : 62% d'entre eux (2013 : 64%) considèrent les bonus excessifs comme un problème du système et non des phénomènes ponctuels. Pour ce qui est d'une éventuelle solution, les débats relatifs aux salaires des dirigeants dans les médias et le monde politique ont toutefois manifestement fait évoluer les opinions. La demande de règles fixées par l'Etat pour la rémunération des dirigeants n'a cessé de reculer : si 64% des sondés y étaient favorables en 2010, ils sont aujourd'hui un cinquième de moins, soit 42%. En revanche, une nette majorité (70%) souhaite un plafonnement des salaires. Stephan Hostettler d'affirmer : «Comme les années précédentes, aucun consensus ne se dégage quant au montant de ce plafond. La fourchette s'étend de CHF 10 000 à CHF 20 millions.»

### **Mise en œuvre de l'initiative Minder jugée d'un œil critique**

Dans le contexte de l'introduction effectuée depuis l'ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb), les personnes interrogées ont été invitées à s'exprimer sur la capacité de l'initiative à rendre les systèmes salariaux plus équitables et les Conseils d'administration mieux à même d'assumer leur responsabilité en la matière. Elles ne sont plus que 42% à croire que l'initiative rendra les systèmes salariaux plus équitables (2013 : 50%). Dans le

## Communiqué de presse

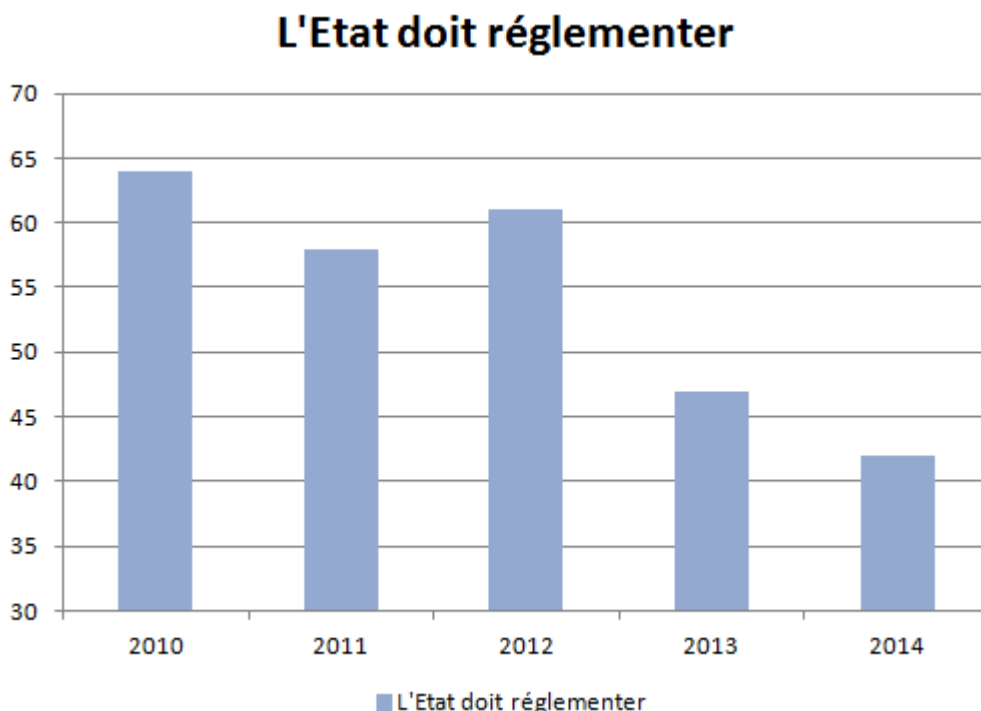
même temps, 60% d'entre eux ont répondu que les Conseils d'administration assumaient trop peu leur responsabilité sur les questions salariales. Précisons que cette question était posée pour la première fois. Ces sceptiques reprochent aux Conseils d'administration la trop grande confusion des intérêts ainsi que leur manque d'indépendance ou de motivation, voire de compétence. Stephan Hostettler d'affirmer : «Les Conseils d'administration prennent très au sérieux la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance contre les rémunérations abusives. Une majorité de la population en doute. Il existe manifestement un manque d'action et d'information ; les Conseils d'administration doivent être indépendants et communiquer plus clairement à propos des mesures qu'ils adoptent sur les rémunérations liées aux résultats.»

### **Salaire lié aux résultats: une solution qui plaît toujours autant**

La population continue à être très favorable à un salaire lié aux résultats, et ce, quels que soient l'âge, le sexe, le niveau d'études et la région: 78% des personnes interrogées estiment que des salaires corrélés aux résultats inciteraient à faire preuve de plus d'engagement (2013: 79%). De plus, 57% considèrent que les entreprises appliquant un modèle de rémunération lié aux résultats peuvent attirer et engager les meilleurs employés, un avantage clair sur la concurrence en matière de recrutement.

### **La demande d'une intervention de l'Etat se fait moins pressante**

Graphique : Comparaison pluriannuelle pour la question: «A l'avenir, les actionnaires doivent-ils rester libres de décider du montant de la rémunération des dirigeants ou l'Etat doit-il réglementer davantage ?



Communiqué de presse

**Au sujet de l'étude :** Le sondage a été réalisé fin juillet 2014 dans le cadre d'un sondage Omnibus. L'institut de sondage Demoscope a interrogé un groupe représentatif de la population en Suisse par le biais d'un millier d'interviews téléphoniques.

**Contact**

Catherine Dauxère, téléphone +41 22 339 88 55, [catherine.dauxere@hkp.com](mailto:catherine.dauxere@hkp.com)